



et devenez acteur de votre territoire!



Plus d'informations:

www.entre-bievreetrhone.fr cld@entre-bievreetrhone.fr Crédit/inspiration:@adobestock

CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT:

DE QUOI PARLE-T-ON?

Instance de démocratie participative instaurée par la loi, le Conseil Local de Développement s'efforce d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales.

Lieu de **concertation**, de **participation** citoyenne et de dialogue territorial entre personnes bénévoles, le Conseil Local de Développement conduit ses travaux sur saisine de l'intercommunalité ou par auto-saisine. Il peut ainsi proposer tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population.

QUI LE COMPOSE ?

Composé de citoyens et d'acteurs du territoire, sans mandat politique, le Conseil Local de Développement leur permet d'exprimer leurs idées, de les mettre en débat et d'imaginer des projets au profit du territoire et de ses habitants. Pour intégrer le Conseil Local de Développement, pas de prérequis ou de compétences exigés mais une capacité à échanger dans un état d'esprit constructif

avec le souhait de s'impliquer pour l'intérêt général.





Le Conseil Local de Développement d'EBER comprendra un nombre de membres de 50 maximum et sera composé de 4 collèges :

COLLÈGE ASSOCIATIONS Et syndicats Issu de représentants

d'associations ou de syndicats installés sur le territoire et représentatifs de divers milieux (sport, culture, social, environnement...) localement.

COLLÈGE CITOYEN Issu d'habitants du territoire souhaitant localement.

COLLÈGE PRIVÉ

Issu de la sphère privé (dirigeants et salariés de sociétés. entreprises. organisations professionnelles...).

UNE SÉLECTION VIA UN APPEL À CANDIDATURES

Acteur au quotidien sur le territoire d'Entre Bièvre et Rhône. reioignez le Conseil Local de Développement en remplissant un formulaire de candidature : ce formulaire (voir au dos) nous permettra de connaître vos motivations pour rejoindre cette instance et les suiets sur lesquels vous souhaiteriez que le Conseil Local de Développement travaille.

Un comité de sélection composé de 8 membres d'EBER sera constitué afin de retenir les candidatures aux collèges « Citoyen », « Association et Syndicat » et « Privé ».

Des critères permettront de garantir la meilleure représentativité: parité, âge, situation géographique...

UN ENGAGEMENT À S'IMPLIQUER DANS LA VIE LOCALE!

Être membre du Conseil Local de Développement d'EBER vous amènera à vous impliquer sur divers points :

- Je contribue à l'élaboration, au suivi et à la révision du projet de territoire d'EBER:
- Je contribue à la conception et à l'évaluation des politiques locales dans le souci de l'intérêt général;
- Je rends un avis sur les documents de prospective et de planification d'EBER:
- Je participe aux démarches de concertation d'EBER (animation de débats, actions de recueil de la parole des usagers...).

QUEL CALENDRIER DE MISE EN PLACE?



14 MARS 2022

Appel à candidatures jusqu'au 25 avril 2022



29 AVRIL 2022

Étude des candidatures et choix du comité de sélection



JUIN 2022

Délibération d'installation du Conseil Local de Développement



ÉTÉ 2022

Mise en place du Conseil Local de Développement



REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS PAR EBER

des établissements publics et institutionnels de l'intercommunalité.







Je candidate au collège :



Je souhaite rejoindre LE CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Citoyen	Association/syndicat:	: (nom de la structure)	Privé:(nom de l'entreprise)				
Les conditions	:	(nom de la structure)	(nom de t'entreprise)				
• Avoir plus de 18 ans							
 Vouloir s'engager en tant que bénévole dans la durée et être volontaire pour contribuer aux travaux Ne pas détenir de mandat d'élu local S'engager dans un esprit d'échange constructif et non partisan 							
					vivre au quotidien sur le te		
				S'exprimei	r en son nom et de manière	individuelle	
NOM:		Prénom :					
•							
Adresse mail:		@)				
Téléphone fixe	:	Téléphone portab	le :				
Genre : Fer	nme Homme						
Âge:	25	41-60] >75				
Ouelles sont v	os motivations pour deven	nir membre du Conseil Local	de développement d'EBER ?				
-	•		ac developpement a 1511.				
Avez-vous deja e	re impuque(e) dans une ins	stance citoyenne ? (conseil de d	quartier, conseil de développement…)				
-	•		nnement, économie, sport, culture)				
Avez-vous une e	xpertise particulière sur un	domaine d'activités ? Si oui la	aquelle?				

Réponse en ligne via le formulaire disponible sur www.entre-bievreetrhone.fr
Réponse par mail/courrier en remplissant le formulaire ci-dessus.
À renvoyer par mail à cld@entre-bievreetrhone.fr ou à l'adresse postale:
Entre Bièvre et Rhône Communauté de Communes – 9 Rue du 19 Mars 1962 – 38550 Saint-Maurice-l'Exil